



Assemblée générale

Distr. générale
21 juillet 2008
Français
Original : anglais/espagnol

Soixante-troisième session

Point 91 d) de l'ordre du jour provisoire*

Désarmement général et complet

Éducation en matière de désarmement et de non-prolifération

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est présenté en application de la résolution 61/73 dans laquelle l'Assemblée générale demandait au Secrétaire général d'établir un rapport sur le bilan de l'application des recommandations contenues dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération et les nouvelles possibilités de promouvoir l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. Il contient des informations émanant des États Membres, d'organisations internationales et régionales, d'organisations non gouvernementales et d'institutions scolaires et universitaires portant sur l'application des 34 recommandations de cette étude.

* A/63/150.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–3	4
II. Application des recommandations par les États Membres	4–7	4
A. Réponses reçues des États Membres		4
Cambodge		4
Espagne		5
Italie		7
Maurice		8
Pays-Bas		8
Qatar		8
B. Première Commission	4	9
C. Comités préparatoires de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010	5–7	9
III. Application des recommandations par les organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales	8–67	10
A. Bureau des affaires de désarmement	8–28	10
B. Département de l'information	29–32	13
C. Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR).	33–36	14
D. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)	37–49	15
E. Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	50–53	16
F. Comité international de la Croix-Rouge	54–55	17
G. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques	56–66	17
H. Organisation des États américains	67	19
IV. Mise en œuvre des recommandations par la société civile et les organisations non gouvernementales	68–103	20
A. Asociación de Lucha para el Desarme Civil	68	20
B. Antennes de paix	69	20
C. Ban All Nukes generation	70–72	20
D. Centre international de Bonn pour la conversion	73–75	21
E. Disarmament and Security Centre	76–79	21
F. Escola de Cultura de Pau	80–81	22
G. Illinois Wesleyan University	82	22
H. International Campaign to Abolish Nuclear Weapons	83	22

I.	International Network of Engineers and Scientists against Proliferation	84	23
J.	Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire.	85–86	23
K.	James Martin Center for Non-proliferation Studies	87–97	24
L.	Réseau d’action des Philippines sur les armes légères.	98–99	25
M.	Nuclear Age Peace Foundation	100	25
N.	Reaching Critical Will	101	26
O.	Réseau d’action sur les armes légères en Afrique de l’Ouest – Burkina Faso	102	26
P.	Fondation UMUT	103	26
V.	Conclusions	104–106	26

I. Introduction

1. Au paragraphe 2 du dispositif de sa résolution 61/73, intitulée « Étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération », l'Assemblée générale priait le Secrétaire général d'établir un rapport sur le bilan de l'application des recommandations et les nouvelles possibilités de promouvoir l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération et de le lui présenter à sa soixante-troisième session. La recommandation 32 de cette étude encourageait le Secrétaire général à établir sur une base biennale un rapport de même nature.

2. La recommandation 31 de l'étude encourageait, entre autres choses, les États Membres à informer le Département des affaires de désarmement des mesures prises en application des recommandations formulées dans l'étude.

3. Le présent rapport contient des informations compilées par le Secrétaire général au sujet de l'application des recommandations de l'étude par les États Membres, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, régionales et non gouvernementales. Sa lecture doit s'accompagner de celle des 34 recommandations formulées dans l'étude de l'Organisation (A/57/124). Conformément aux directives de l'Organisation des Nations Unies sur la limitation de la documentation, l'information figurant dans ce rapport ainsi que d'autres documents supplémentaires sont disponibles sur le site Web de l'éducation en matière de désarmement à l'adresse <http://disarmament.un.org/education-new/index.html>.

II. Application des recommandations par les États Membres

A. Réponses reçues des États Membres

Cambodge

[Original : anglais]
[20 mai 2008]

Recommandations 1 et 13

Le Gouvernement royal du Cambodge a manifesté sa détermination en faveur du désarmement en prenant diverses initiatives d'ordre pratique, législatif et réglementaire :

1. Le Gouvernement royal du Cambodge a assuré la formation de ses agents techniques militaires pour qu'ils soient en mesure de contrôler et entreposer les armes et munitions de façon sécuritaire. Des séances d'information ont été dispensées par des experts étrangers;

2. Le décret royal n° NS/RKM/0605/016 daté du 1^{er} juin 2005 et portant sur la promulgation de la loi sur le contrôle des armes et munitions est entré en vigueur;

3. Les armes détenues par les forces armées ont été répertoriées au moyen de systèmes d'enregistrement informatisés et ont été entreposées de façon sécuritaire et techniquement appropriée dans de nouveaux locaux;

4. Le Gouvernement royal a publié la décision n° 212 SSR datée du 10 avril 2006 portant sur la constitution d'un comité national sur les armes et les munitions;

5. Le Gouvernement royal du Cambodge a réalisé une campagne d'information publique sur les armes et les munitions en collaboration avec le Gouvernement du Japon et l'Union européenne. Ces efforts en matière de désarmement se sont traduits jusqu'à présent par la destruction de 212 735 armes.

Espagne

[Original : espagnol]
[15 juillet 2008]

L'Espagne accorde une grande importance au contenu du rapport du Secrétaire général concernant les recommandations sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (A/57/124).

En ce qui concerne l'Espagne, et en nous limitant au domaine de la formation dispensée par le Ministère de la défense, l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération fait habituellement partie de tous les niveaux d'enseignement (formation, perfectionnement et hautes études de défense) dans le cadre des programmes d'études liés à la stratégie, la sécurité et la défense. De ce fait, les officiers des forces armées sont bien informés et conscients de toutes ces questions.

Le Ministère de la défense a aussi une responsabilité importante quant à la transmission de ces valeurs au reste de la société. En effet, l'article 31 de la loi organique 5/2005 de la défense nationale, du 17 novembre, stipule expressément que le Ministère de la défense doit promouvoir le développement d'une culture de la défense afin que la société espagnole connaisse, apprécie et fasse siens son histoire et l'effort effectif et solidaire consenti par les forces armées pour protéger les intérêts de la nation.

Dans le même sens, en ce qui concerne l'élaboration de la politique de défense au plan national et la coopération entre le Ministère de la défense et d'autres organismes, la directive de la défense nationale 1/2004 stipule qu'il faut : « Élever le niveau de connaissance des questions relatives à la sécurité et la défense dans la société espagnole. À cette fin, le Gouvernement, sur proposition du Ministère de la défense et en coordination avec d'autres organismes de l'État, encouragera la diffusion d'informations sur le rôle et la nécessité de la défense afin de favoriser une plus grande participation de la société et de permettre aux Espagnols d'exercer le droit et le devoir de défense de l'Espagne dont ils sont investis par la Constitution ».

Le désarmement et la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive font partie des orientations fondamentales de la politique de défense qui n'ont pas changé depuis plusieurs décennies et qui constituent également des éléments clefs de la politique extérieure de l'Espagne. De ce fait, le désarmement et la non-prolifération sont des questions qui font partie de la culture relative à la sécurité et la défense mentionnée plus haut.

Dans ce contexte de la promotion d'une culture générale de la défense, il convient de signaler que le personnel de l'administration espagnole (en particulier, des Ministères des affaires extérieures et de la coopération, de la défense, de l'intérieur, de l'industrie, du tourisme et du commerce et des travaux publics)

participe régulièrement à l'organisation de séminaires, conférences ou programmes d'études supérieures portant sur le désarmement et la non-prolifération.

Pour ce qui est des activités de cette nature qu'organise le Ministère de la défense, celles-ci sont coordonnées et financées, à des degrés divers, par des institutions spécialisées comme l'Institut espagnol d'études stratégiques (IEEE) ou encore dans le cadre d'accords de collaboration conclus avec diverses universités ou institutions publiques et privées qui partagent les mêmes objectifs. Ces activités ne se limitent pas à l'enseignement, et une grande importance est accordée à la recherche ainsi qu'à la collaboration internationale.

Les principaux centres qui dispensent un enseignement relatif au désarmement et à la non-prolifération sont les suivants :

Instituto Español de Estudios Estratégicos (IEEE) (relève du Ministère de la défense)

Cet institut, spécifiquement chargé de promouvoir la culture de la défense, organise et finance les activités réalisées en vertu des accords de collaboration conclus par le Ministère de la défense avec divers organismes civils.

Instituto Universitario « General Gutiérrez Mellado »

Institution issue d'un accord entre l'Universidad Nacional de Educación a Distancia (UNED) et le Ministère de la défense. Il offre divers programmes d'études supérieures (doctorat, master, spécialiste et expert universitaire), présentés de façon souple et modulaire. Le désarmement et la non-prolifération sont inclus de façon générale dans diverses disciplines liées à la paix, la sécurité et la défense. Le désarmement et la non-prolifération sont toutefois abordés spécifiquement dans certaines disciplines.

Centro Superior de Estudios de la Defensa Nacional (CESEDEN) (intégré au sein du Ministère de la défense)

C'est un établissement spécialisé dans les hautes études de défense, notamment le cours de l'état-major des forces armées, que suivent une grande partie des officiers des trois armes et qui inclut dans son programme d'études des questions liées à la non-prolifération et au désarmement.

Il existe également un master en sécurité et défense, organisé en collaboration avec l'Université Complutense de Madrid, qui aborde également ces questions.

Un élément fondamental lié au désarmement est la vérification. Au Ministère de la défense, un système de vérification a été mis en place à différents échelons de la chaîne de commandement. L'élément clef de ce système, l'Unidad de Verificación Española (UVE), participe à diverses activités de formation en rapport avec la vérification et la maîtrise des armements.

Italie

[Original : anglais]
[9 mai 2008]

Recommandations 1 et 13

1. Le Ministère des affaires étrangères a encouragé les initiatives destinées à promouvoir le débat international et à sensibiliser la population à propos des menaces posées par les armes de destruction massive, en coopération avec des centres de recherche et avec la participation de représentants d'organisations gouvernementales et internationales ainsi que d'experts et de praticiens internationaux :

a) Aspects opérationnels du Projet conjoint OIAC/UICPA. « Éducation chimique et vulgarisation », en collaboration avec l'Académie des sciences de Bologne et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), l'Union internationale de la chimie pure et appliquée (UICPA) et la Société chimique italienne (SCI), Bologne, 22 septembre 2006;

b) « Les défis du désarmement et de la non-prolifération », en coopération avec l'Institut d'étude de la politique internationale (ISPI), Milan, 12 octobre 2006;

c) « Troisième atelier de l'OIAC pour la promotion de l'universalité de la Convention sur les armes chimiques parmi les États du bassin méditerranéen, du Moyen-Orient et des régions voisines », en collaboration avec OPAC, Rome, 25-27 octobre 2006;

d) « Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires 10 ans après », en collaboration avec l'Institut d'étude de la politique internationale (ISPI), Milan, 14 décembre 2006;

e) « Les menaces posées par les armes et la sécurité internationale : reconstruire un consensus éclaté », en collaboration avec la Century Foundation, New York, 28 février 2007;

f) « Le dixième anniversaire de la Convention sur les armes chimiques : évaluation et perspectives », en collaboration avec l'Institut pour les affaires internationales (IAI), Rome, 19 avril 2007;

g) « Le Traité de non-prolifération à la croisée des chemins entre les crises internationales et les perspectives d'avenir », en collaboration avec Archivio Disarmo et la participation du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et du Ministère des affaires étrangères de l'Italie, Rome, 7 juin 2007;

h) « Pour qu'il entre vigueur : la Conférence de 2007 sur l'article XIV du TICE », en collaboration avec l'Institut d'étude de la politique internationale (ISPI), Milan, 13 juillet 2007;

i) « Gestion de la non-prolifération et du désarmement au XXI^e siècle : le rôle clef du TICE », en collaboration avec le Réseau Landau-Centre Volta, Rome, 5 novembre 2007;

j) « La prolifération des armes de destruction massive et le droit humanitaire international – défis actuels, réponses efficaces », en collaboration avec l'Institut international de droit humanitaire, San Remo, 16 novembre 2007;

k) « L'impact de la science et des nouvelles technologies sur la Convention sur le désarmement chimique », en collaboration avec l'Académie des sciences de Bologne et l'Université de Rome « La Sapienza », Rome, 29 novembre 2007;

l) La Convention sur les armes chimiques entre le désarmement et le droit humanitaire international, en collaboration avec l'Institut international de droit humanitaire, San Remo, 15 février 2008.

Maurice

[Original : anglais]

[17 juillet 2008]

[Résumé] Maurice, dans son histoire, n'a jamais connu de guerre ou d'insurrection civile et ne possède pas de stocks importants d'armes et de munitions.

Notre pays n'a pris jusqu'à présent aucune initiative en vue d'appliquer les recommandations de l'étude de l'Organisation des Nations Unies, mais il est d'avis que la police mauricienne et la population dans son ensemble devraient être associés à parts égales à son application.

Pays-Bas

[Original : anglais]

[13 juin 2008]

Recommandations 1, 6 et 13

Les Pays-Bas, de concert avec des universités néerlandaises, élaborent actuellement un programme visant à accorder trois bourses à des doctorants effectuant des recherches sur la non-prolifération. À notre avis, des recherches spécifiques ayant des connotations politiques joueront un rôle important dans le domaine de la non-prolifération. L'approfondissement des connaissances à cet égard est essentiel pour renforcer la participation aux forums internationaux sur le désarmement. Les Pays-Bas prennent cette mesure maintenant parce qu'il est important de mettre à profit l'attention actuellement portée au désarmement pour relancer le débat sur celui-ci et sur la non-prolifération. Tous les pays doivent s'employer ensemble à faire avancer le débat.

Qatar

[Original : anglais]

[6 mai 2008]

Recommandations 1 et 31

1. L'État du Qatar a créé le Comité national pour l'interdiction des armes en vertu de la décision du Conseil des ministres n° 26 (2004). Comme le stipule le paragraphe 7 de l'article 4 de la résolution constituant ce comité, son mandat inclut la création et la mise en œuvre des programmes nécessaires pour mieux faire connaître la teneur des traités internationaux sur la maîtrise des armements.

2. Le Comité a organisé plusieurs ateliers destinés aux employés des sites de production pour les sensibiliser aux activités relatives à la maîtrise des armements.

3. Le Comité a l'intention d'étendre son programme d'éducation aux établissements d'enseignement, aux organisations gouvernementales et non gouvernementales et aux sites de production avec lesquels aucun contact n'a encore été établi.

4. Le Comité entrera en contact avec des organisations internationales et autres, telles que l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, l'Université pour la paix et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).

5. Le Comité diffuse de l'information auprès du public grâce aux bonnes relations qu'il entretient avec les médias, en particulier avec la presse, afin de mieux faire connaître le domaine de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération.

B. Première Commission

Recommandations 1 et 33

4. Au cours du débat général de la Première Commission, à la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, le Japon a rappelé tout ce qu'il avait entrepris dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, notamment l'organisation d'une Conférence des Nations Unies sur des questions de désarmement, qui, en 2007, s'est tenue à Sapporo, et l'invitation qu'il adresse chaque année au Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement. Le Japon a encouragé les autres États Membres à appliquer les recommandations formulées dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (A/57/124) et à présenter à la Première Commission ce qu'ils auront fait dans ce sens.

C. Comités préparatoires de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010

Recommandations 1 et 13

5. En 2007, à la première session du Comité préparatoire de la Conférence chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, le Japon a présenté un document de travail sur sa campagne d'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (NPT/CONF.2010/PC.1/WP.3; voir www.un.org/NPT2010/documents.html). Il a décrit dans les grandes lignes ses nouvelles initiatives, notamment l'organisation d'un débat d'idées pour les étudiants et l'utilisation des *mangas* (bandes dessinées et films d'animation) comme supports de diffusion. À la même réunion, le Mexique a présenté son rapport sur les mesures prises en application des recommandations de l'étude (NPT/CONF.2010/PC.I/6; voir www.un.org/NPT2010/documents.html). Il a notamment fait valoir le rôle actif qu'il

avait joué pour faire intégrer l'objectif d'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération dans les travaux de différentes enceintes internationales et régionales, comme l'Organisation des États américains (OEA) ou l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et aux Caraïbes (OPANAL).

6. En 2008, à la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, le Japon a remis un document de travail soulignant l'importance de l'éducation en faveur du désarmement et de la non-prolifération. Il y présentait, entre autres, le site Web du CyberSchoolBus de l'ONU sur l'éducation pour la paix comme un outil d'échange d'informations (NPT/CONF.2010/PC.II/WP.9; voir www.un.org/NPT2010/SecondSession/documents.html).

7. Dans les documents de travail présentés par les présidents, comptes rendus factuels des première et deuxième sessions du Comité préparatoire (NPT/CONF.2010/PC.I/WP.78, voir www.un.org/NPT2010/documents.html, et NPT/CONF.2010/PC.II/WP.43, voir www.un.org/NPT2010/SecondSession/documents.html), les États parties ont été invités à prendre des mesures concrètes pour appliquer les recommandations de l'étude de 2002 et à échanger des informations à ce sujet.

III. Application des recommandations par les organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales

A. Bureau des affaires de désarmement

Recommandations 2 et 4

8. En 2008, en prévision de la Conférence d'examen, le Bureau des affaires de désarmement a coparrainé le programme éducatif de la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies baptisé « Les étudiants pour un monde exempt d'armes nucléaires ». Les lauréats de ce concours de rédaction ont été désignés lors d'un séminaire à Genève, à l'occasion duquel le Haut Représentant pour les affaires de désarmement a diffusé un message vidéo, le 14 juillet.

Recommandation 7

9. En mai 2007, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique a organisé un cycle de conférences sur les obstacles au désarmement en Afrique. Cela a amené le Département de sociologie de l'Université de Lomé à intégrer dans son programme des conférences sur la prévention des conflits. Les étudiants, quant à eux, ont créé un réseau de formation collégiale chargé de communiquer des messages en faveur de la paix, de la sécurité et du désarmement.

Recommandation 14

10. Depuis décembre 2006, le Centre régional organise un Forum de la jeunesse pour la paix et le désarmement en Afrique, destiné aux élèves du secondaire et du supérieur et aux chercheurs de niveau postuniversitaire, et qui fait désormais partie intégrante de ses activités.

11. En juillet 2007, le Centre régional a organisé un séminaire au Togo pour de jeunes dirigeants politiques. Cette journée devait leur donner l'occasion de réfléchir aux moyens d'avancer sur la voie de la paix, de la prévention des conflits et du désarmement. En octobre 2007, les participants à ce séminaire ont créé une organisation non gouvernementale, l'Observatoire des jeunes dirigeants politiques pour la non-violence et la paix au Togo.

12. On peut trouver davantage d'informations dans d'autres rapports soumis à l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, notamment sur les activités de renforcement des capacités organisées par le Bureau des affaires de désarmement dans le domaine des armes légères et de petit calibre et des armes de destruction massive et par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) [voir le rapport du Secrétaire général sur le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, le rapport du Secrétaire général sur le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, le rapport du Secrétaire général sur le Registre des armes classiques des Nations Unies, le rapport de synthèse du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur les armes de petit calibre et le rapport du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)].

Recommandation 17

13. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et un groupement de partenaires de la société civile dirigé par l'association Transparencia ont organisé un concours national à l'intention des journalistes, qui devaient couvrir les messages de consolidation de la paix de la fête nationale du Pérou, le 28 juillet 2007.

14. Le 18 juillet 2007, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique a organisé, au Togo, un séminaire destiné à des journalistes d'agences publiques et privées sur le rôle des médias dans la prévention des conflits, le désarmement et la maîtrise des armements.

Recommandation 19

15. Le Bureau des affaires de désarmement a continué à s'occuper du Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement, qui fait l'objet d'un rapport distinct présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session (A/63/129).

Recommandation 21

16. En 2007, l'ONU s'est associée avec la maison de disque Smithsonian Folkways Recordings pour publier un livre-CD documentaire intitulé *Nobel Voices for Disarmament 1901-2001* (Les voix du Nobel pour le désarmement, 1901-2001), lu par Michael Douglas, Messenger de la paix des Nations Unies. Ce documentaire retrace l'histoire du mouvement en faveur du désarmement au XX^e siècle, à travers des entretiens réalisés spécialement pour ce projet, ainsi que des enregistrements d'archives de nombreux lauréats du prix Nobel de la paix, auteurs de travaux essentiels dans ce domaine. Le Bureau des affaires de désarmement s'emploie actuellement à mettre le CD sur le site Web du CyberSchoolBus, avec un contenu enrichi et dans un format interactif.

Recommandation 23

17. Du 6 au 8 octobre 2007, le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont coparrainé, à Lima, la deuxième édition du Séminaire international sur l'éducation en faveur de la paix et du développement organisé par l'EDUCA, institut chargé de promouvoir une éducation de qualité. Pendant ce séminaire, qui a rassemblé des personnalités locales et des enseignants de toute la région, un comédien déguisé en Bupaz, le personnage de bande dessinée du Centre régional, faisait participer les enfants invités à cette occasion. Ce personnage était apparu pour la première fois en mai 2007, en couverture d'un DVD musical de chants pour la paix interprétés par des enfants paraguayens.

Recommandation 24

18. À New York et Genève, le Bureau des affaires de désarmement a formé plus de 65 étudiants du premier et du deuxième cycles dans le cadre de divers programmes de stages universitaires. Depuis août 2007, le Centre régional a formé huit stagiaires originaires d'universités et de lycées d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Recommandation 25

19. En août 2007, le Bureau a lancé le site Web intitulé « Disarmament Education, Resources for Learning », qui propose des matériaux didactiques sur le désarmement émanant des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'ONG, ainsi qu'une rubrique à l'usage des enseignants ou des élèves en classe (voir <http://disarmament.un.org/education-new/index.html>).

Recommandation 26

20. En août 2006, le Bureau s'est associé avec « À nous la planète », une ONG locale qui apprend aux enfants à faire avancer la paix en Afrique, pour lancer un programme intitulé « Pour plus de sécurité humaine : le rôle de la jeunesse ». L'objectif était de sensibiliser le public aux problèmes de la paix, de la sécurité et du désarmement en Afrique, à travers des émissions de télévision. Trois ont été diffusées à ce jour : « Les enfants et les conflits armés en Afrique », « Les femmes et les conflits armés en Afrique » et « Les principes d'une culture de paix et de non-violence ».

21. À la session de 2007 de l'Assemblée générale, en marge de la Première Commission, trois films ont été diffusés à l'intention des délégués, des membres des missions, du personnel des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des journalistes.

22. Le 15 octobre 2007, le Bureau a organisé, en collaboration avec HBO Documentary Films, une projection de *White Light, Black Rain: the Destruction of Hiroshima and Nagasaki*. Son réalisateur, Steven Okazaki, et une survivante des bombardements (*hibakusha* en japonais), Shigeko Sasamori, étaient présents et ont commenté le film. M^{me} Sasamori a également participé à une discussion en ligne avec des enseignants et des écoliers, orchestrée par le CyberSchoolBus.

23. Un documentaire sur les armes dans l'espace, *L'ultime frontière : exploreurs ou guerriers?*, a été projeté le 22 octobre, sous les auspices communs du Global

Security Institute, de la Secure World Foundation et du Bureau des affaires de désarmement. Les deux réalisateurs du film, âgés de 15 ans, étaient présents. Steven Sotor et Trace Gaynor ont répondu aux questions du public, dans lequel se trouvaient le Président du Comité des Nations Unies des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et le représentant de la Suède chargé de coordonner les activités de la Conférence du désarmement sur la prévention de la course aux armements dans l'espace.

24. Le 25 octobre, le Bureau, la Mission permanente du Japon, le Comité d'ONG pour le désarmement et Mushi Production ont organisé une projection de *Nagasaki 1945 – Angelus Bell*, un film d'animation de Seiji Aihara qui raconte comment, pendant le bombardement de Nagasaki, un jeune médecin et ses patients découvrent le nouveau type de destruction causée par les rayonnements ionisants. Le réalisateur était présent à la projection, qui a également bénéficié d'une subvention de la Japan Foundation.

Recommandation 29

25. Du 8 au 10 août 2007, le Bureau s'est associé avec le Département des affaires économiques et sociales, le Département de l'information et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour organiser un colloque sur l'éducation, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'International Institute on Peace Education.

26. Le 15 octobre 2007, en collaboration avec le Département de l'information et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), le Bureau a organisé une réunion du Groupe interinstitutions sur l'éducation et la formation en matière de désarmement et de non-prolifération, en marge de la Première Commission de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

27. À cette occasion, le Bureau et le Département de l'information ont lancé conjointement le site Web du CyberSchoolBus de l'ONU (voir par. 29 à 32).

Recommandation 30

28. Le Bureau et l'UNIDIR ont continué à informer le Conseil consultatif pour les questions de désarmement, tous les deux ans, de leurs travaux dans le domaine de l'éducation et de la formation.

B. Département de l'information

Recommandations 2, 18 et 25

29. Les 15 et 26 octobre 2007, le Département de l'information et le Bureau des affaires de désarmement ont inauguré un site Web sur le désarmement et la non-prolifération sur le portail du CyberSchoolBus (<http://cyberschoolbus.un.org/dnp/>), en application des recommandations de l'étude de l'ONU de 2002, qui appelait à mettre davantage d'informations en ligne sur ce thème.

30. Ce site propose aux enseignants et aux élèves, des dernières années de collège aux dernières années de lycée, des programmes de cours et des activités à faire en classe. Le lancement s'est accompagné d'une discussion en ligne, par messagerie vidéo instantanée, avec une survivante des bombardements atomiques de Hiroshima.

31. Le Bureau et le Département s'emploient à enrichir le site d'outils et d'activités interactifs, afin de le rendre plus attrayant pour les jeunes. Ils entendent notamment a) actualiser et enrichir la rubrique « Conversation avec une *hibakusha* »; b) concevoir d'autres programmes de cours; c) mettre au point un dispositif permettant aux élèves de proposer des idées pour créer des clubs, organiser des débats ou d'autres animations; d) mettre les cours en ligne sous forme de vidéos téléchargeables, à l'intention des enseignants.

32. Pour faire connaître les pages du CyberSchoolBus sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, le Bureau et le Département ont publié, en mai 2008, une carte postale de format standard à distribuer au grand public.

C. Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR)

Recommandations 3, 4 et 21

33. Depuis 2006, l'UNIDIR a eu à cœur d'appliquer les recommandations 4 et 21 de l'étude de 2002 (développer la diffusion des documents éducatifs et l'utilisation des nouvelles techniques de communication). Ainsi, il est de plus en plus souvent possible de télécharger sur son site ou d'écouter en ligne les interventions des manifestations qu'il a organisées. Dernièrement, les témoignages de deux *hibakusha* et les exposés de spécialistes de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération ont été les temps forts d'un séminaire organisé en marge du Comité préparatoire de la Conférence chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ils sont désormais en ligne sur le site de l'UNIDIR (www.unidir.org/education_en).

34. L'Institut a aussi distribué ses documents à un public plus large par des sites de réseaux sociaux, de balados et de blogs. Ainsi, le blog « Disarmement insight » (www.disarmamentinsight.blogspot.com) s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « Disarmament as Humanitarian Action: Making Multilateral Negotiations Work » (Le désarmement, action humanitaire ou comment faire aboutir des négociations multilatérales). Il propose des analyses claires sur les questions de désarmement et de sécurité humaine, et s'intéresse aux nouveaux travaux de recherche, à l'actualité des manifestations et à l'évolution des tendances. On y trouve aussi les balados de diverses manifestations sur le désarmement comme action humanitaire.

35. L'UNIDIR a tenu à multiplier le nombre de documents publiés en français et s'est attaché, dans la mesure de ses moyens, à faire traduire les études les plus importantes. Les dernières parutions en français sont *L'assistance internationale pour l'exécution du Programme d'action des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects : examen de cas concrets en Afrique de l'Est* et *Les termes de la sécurité : un lexique pour la maîtrise des armements, le désarmement et l'instauration de la confiance* (disponibles en version électronique). Le bulletin trimestriel de l'Institut, *Forum du désarmement*, qui existe depuis neuf ans, continue à paraître en français et en anglais.

36. De nombreuses activités éducatives décrites dans les rapports A/59/178 et A/61/169 du Secrétaire général se poursuivent, mais ne seront pas évoquées ici. On trouvera plus d'informations sur des aspects précis des activités de l'UNIDIR dans

le rapport annuel présenté à l'Assemblée générale, ou sur son site Web, à l'adresse www.unidir.org.

D. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)

Recommandations 2, 3, 4, 13 et 21

37. Les activités éducatives de l'OTICE se sont de plus en plus axées sur la diffusion d'informations en ligne vers des publics ciblés, par son site Web et d'alertes par courrier électronique. En juin 2008, un bulletin d'information électronique a vu le jour. Il présente à des lectorats choisis des informations brèves sur des thèmes susceptibles de les intéresser, avec des liens vers le texte intégral de l'article.

38. Dans sa nouvelle mouture, le site Web de l'Organisation comprendra un espace destiné à sensibiliser les jeunes à l'interdiction des essais et mettra à la disposition des enseignants des documents à utiliser en classe.

39. La nouvelle stratégie de l'OTICE en matière d'information et d'éducation consiste à faire connaître le Traité et les travaux de l'Organisation à des publics ciblés.

40. Elle s'attache désormais à coopérer plus activement avec les ONG et les centres de réflexion. Dans cet esprit, elle organise, en septembre 2008, une opération sur le terrain de vérification complète de son système d'inspection sur place, au Kazakhstan. Elle y a invité des journalistes spécialisés, membres d'ONG militant en faveur du désarmement, pour qu'ils assurent la couverture de cet événement à l'échelle internationale.

41. L'Organisation a élargi et ciblé sa base de données de médias, d'ONG, d'organismes de recherche et d'établissements universitaires, afin d'encourager l'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité par des campagnes de sensibilisation.

42. Dans cette optique, elle a mis en place des activités de coopération internationale à destination, en particulier, des États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité. Elle a organisé des programmes de formation destinés à rappeler aux États Membres leurs obligations en vertu du Traité, ainsi que les avantages de l'utilisation de ses techniques de vérification à des fins civiles et scientifiques.

43. Ses formations en ligne devraient aider les États Membres à acquérir des moyens solides pour effectuer les vérifications que leur impose le Traité. Il s'agira de séances de formation interactives et d'auto-apprentissage portant sur divers aspects de la vérification. Elles s'adressent en priorité à tous ceux – opérateurs de station et Centres nationaux de données des États signataires – qui participent aux activités de vérification.

44. L'OTICE a recruté des étudiants en sciences politiques spécialisés dans les questions de désarmement pour les faire participer à sa campagne de sensibilisation. Ces jeunes stagiaires ont porté un regard neuf sur la documentation grand public de l'Organisation.

45. En 2006, elle a organisé pour la première fois, avec le concours du Gouvernement autrichien, un colloque scientifique intitulé « Le TICE : synergies avec la science, de 1996 à 2006 et au-delà », afin de développer la communication avec la communauté scientifique mondiale.

46. Une nouvelle initiative au retentissement international témoigne du succès de cette entreprise. Il s'agit du projet ISS (« International Scientific Studies »), lancé en février 2008, auquel ont participé une centaine de chercheurs de 33 pays. Son objectif est d'évaluer, par des études indépendantes réalisées par des instituts de recherche de tous horizons, les capacités et la rapidité de réaction du système de vérification du TICE. Ses résultats seront présentés lors d'un colloque scientifique international qui se tiendra en juin 2009 à Vienne.

47. L'Organisation a multiplié les réunions d'information, auxquelles ont participé non seulement des représentants des États, des médias et des ONG, mais aussi des étudiants, des lycéens et des collégiens. Chaque année, à Vienne, elle organise une séance d'information à destination des participants du Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement.

48. L'OTICE a réalisé un documentaire intitulé « Le TICE : pour un monde plus sûr ». Elle a également monté une exposition destinée à expliquer le fonctionnement du système de vérification du Traité, qui a déjà tourné dans divers séminaires et ateliers sur la non-prolifération et le désarmement, à Vienne, Genève et Washington.

49. Certaines publications sur support papier ont été traduites dans les six langues officielles des Nations Unies, notamment la brochure sur les objectifs et les activités de l'OTICE, qui présente une vue d'ensemble du Traité et de son système de vérification. L'Organisation a par ailleurs publié une série de documents d'information et de vulgarisation, portant sur différents aspects du Traité et de son système de vérification. *CTBTO Spectrum*, le magazine de l'OTICE, continue à être distribué partout dans le monde, dans sa version papier et électronique, à un large ensemble de lecteurs, notamment à des organismes de recherche et à des universités.

E. Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

Recommandations 2, 3, 5 et 22

50. Dans les principes comme dans les faits, l'AIEA a toujours agi, directement ou indirectement, en faveur de l'éducation en matière de non-prolifération nucléaire. Son directeur général se déplace partout dans le monde pour parler de l'énergie nucléaire dans les universités, les associations, les cellules de réflexion et autres assemblées. Les experts de l'Agence interviennent régulièrement dans des colloques scientifiques internationaux et autres réunions, et accordent de nombreuses interviews destinées à Internet ou à la presse écrite. Par ailleurs, l'Agence offre, dans ses locaux, de nombreuses séances d'information à des parlementaires, des responsables politiques, des groupes de réflexion et autres visiteurs. Elle organise régulièrement des séminaires pour des représentants d'ONG invités, et des séminaires de formation pour des diplomates et des journalistes, afin de leur faire mieux connaître ses activités.

51. L'AIEA s'efforce aussi de communiquer dans le cadre de l'application des résolutions de la Conférence générale qui visent à renforcer la coopération mondiale dans les domaines de l'éducation et de la formation aux questions nucléaires.

L'objectif de ces activités est de préserver un savoir dans ce domaine, de faire entretenir les installations nucléaires et de stimuler le progrès scientifique et technique en vue de renforcer la sûreté et la sécurité.

52. L'AIEA publie un bulletin trimestriel, des brochures d'information, des rapports thématiques, des articles et des éditoriaux rédigés par le Directeur général ou d'autres experts de l'Agence. En 2007, elle a fait paraître, au total, 177 publications et bulletins (sur support papier et en version électronique), dont la plupart traitaient de non-prolifération et de vérification. On trouve d'autres informations sur son site Web (www.iaea.org) qui, en 2007, a reçu en moyenne plus de 12 millions de visites par mois. La même année, quelque 11 300 visiteurs ont consulté la documentation mise à leur disposition à la bibliothèque de l'Agence, à Vienne, parmi une sélection de 1,2 million de documents, rapports techniques, normes, actes de conférences, périodiques et ouvrages. L'AIEA a également réalisé, dans toutes les langues des Nations Unies, plusieurs vidéos illustrant ses activités, y compris dans le domaine de la vérification nucléaire.

53. L'Agence propose aux étudiants et aux jeunes diplômés des stages dans de nombreux domaines. En 2008, deux stagiaires ont accompagné la délégation de l'AIEA à la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010.

F. Comité international de la Croix-Rouge

Recommandations 2, 5 et 26

54. La promotion et le développement du droit international humanitaire constituent des axes essentiels de l'activité du Comité international de la Croix-Rouge et une grande partie de ses travaux porte sur la prévention ou l'atténuation des dommages causés par les armes utilisées dans les conflits armés. Ces actions sont liées à celles qui sont menées dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération et, souvent, les complètent.

55. Depuis 2006, le Comité a élaboré un certain nombre de documents en vue d'établir ou de promouvoir de nouvelles normes du droit international humanitaire dans le domaine des armes; on peut citer, à cet égard, le centre de documentation virtuel intitulé « Exploring Humanitarian Law Virtual Campus » (2007), où les enseignants du secondaire peuvent trouver des nouvelles et des informations sur le programme Explorons le droit humanitaire, des matériels didactiques et des outils de téléenseignement. Pour de plus amples informations, consulter le site : www.icrc.org.

G. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

Recommandations 2, 3 et 4

56. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) produit plusieurs publications périodiques sur papier qui s'adressent aux parties prenantes et au grand public. La revue trimestrielle Chemical Disarmament présente des bulletins et des perspectives sur la mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques au niveau mondial. Trois brochures régionales rendent compte des activités de l'Organisation en Afrique, en Asie et en Amérique latine et dans les Caraïbes dans

des éditions annuelles. Son site Web contient également des informations sur le désarmement et la non-prolifération chimiques en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

57. Le site Web de l'OIAC fait l'objet d'un remodelage en vue d'accroître la quantité de documents d'information disponibles dans les six langues officielles de l'Organisation. La nouvelle version sera inaugurée en août 2008.

Recommandation 8

58. En 2007, le principal thème de la réunion mondiale annuelle des autorités nationales représentées au sein de l'OIAC était la sensibilisation des parlementaires à la nécessité d'adopter rapidement une législation nationale pour la Convention sur les armes chimiques et à l'importance d'un contrôle parlementaire sur la mise en œuvre au niveau national. L'OIAC a organisé une réunion régionale pour les parlementaires des États Parties d'Amérique latine et des Caraïbes à Bogota en juillet 2007 et une autre à Buenos Aires en juillet 2008. Des ateliers nationaux de sensibilisation ont également été organisés à l'intention des députés au Libéria, en Ouganda et au Pérou.

Recommandation 13

59. L'OIAC a organisé des ateliers spécialisés à l'intention des agents des douanes concernés par le transfert des produits chimiques dans le cadre de la Convention sur les armes chimiques. Ces ateliers ont permis d'exposer les meilleures pratiques appliquées et donné l'occasion aux participants d'engager un débat sur des questions connexes entre eux et avec le secrétariat technique de l'OIAC. Des séminaires régionaux ont eu lieu en Croatie pour les États membres d'Europe orientale, ainsi qu'au Viet Nam et en Zambie pour les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et de la Communauté de développement de l'Afrique australe, respectivement. Des séminaires nationaux ont été organisés au Bangladesh, à Sri Lanka et au Yémen.

60. L'Organisation a assuré des formations axées sur le développement des compétences pour les chimistes des pays membres dont l'économie est soit en développement soit en transition. Ces formations permettent aux participants de mieux se familiariser avec les techniques d'analyse et de les appliquer aux produits chimiques relevant de la Convention sur les armes chimiques. Au cours des deux dernières années, l'OIAC a organisé neuf formations de ce type et plus de 120 personnes en ont bénéficié.

61. En outre, l'OIAC appuie les échanges d'informations scientifiques et techniques qui touchent la Convention sur les armes chimiques et les applications pacifiques de la chimie. Ces dernières années, elle a facilité la participation de scientifiques et de techniciens à des conférences et à des séminaires, et financé de modestes projets de recherche et des bourses de perfectionnement pour des chimistes et des ingénieurs d'instituts de recherche, de laboratoires et d'universités réputées.

Recommandation 19

62. Afin de renforcer les compétences et les moyens techniques nécessaires à l'analyse des produits chimiques relevant de la Convention sur les armes chimiques,

l'OIAC a fourni des appareils d'analyse modernes et dispensé une formation pratique à cinq laboratoires de chimie financés par les pouvoirs publics dans des pays en développement. Une formation sur le lieu de travail a également été assurée dans six autres laboratoires pour permettre la mise en place de système d'assurance qualité adaptés à l'analyse des produits chimiques considérés.

Recommandation 20

63. Le secrétariat de l'OIAC tient une bibliothèque de référence avec une base de données en texte intégral qui comprend plus de 7 000 titres sur des sujets liés principalement au désarmement et à la non-prolifération chimiques. La bibliothèque dessert les membres du personnel de l'Organisation, mais elle est aussi ouverte aux universitaires, aux chercheurs, aux agents des organisations non gouvernementales et aux visiteurs sur préavis.

Recommandation 24

64. L'OIAC accueille chaque année en moyenne plus de 20 étudiants de premier, deuxième et troisième cycles qui doivent accomplir des stages dans des domaines divers pour l'obtention de leur diplôme. Elle possède également un programme annuel de formation professionnelle qui offre à 10-15 élèves la possibilité d'effectuer des missions de courte durée non sanctionnées par un diplôme, habituellement pendant la période des vacances.

65. En outre, l'OIAC gère un programme externe de stages dans le cadre duquel les participants sont placés dans des entreprises du secteur de la chimie pour suivre une formation sur le tas dans des activités en rapport avec la Convention sur les armes chimiques, ce qui leur permet de se familiariser concrètement avec les fonctions d'une organisation créée par un traité international.

Recommandation 26

66. Un message d'intérêt général sur la Convention relative aux armes chimiques a été publié pour diffusion par les réseaux de télévision, aux niveaux mondial et régional, et pour affichage sur l'Internet. L'Organisation gère également un stock de vidéos sur ses activités en faveur du désarmement et de la non-prolifération pour la production de communiqués de presse vidéo, de bandes source B et autres produits audiovisuels, et les met, sur demande, à la disposition des réalisateurs de documentaires.

H. Organisation des États américains

Recommandation 5

67. Le 15 novembre 2007, la Commission de l'Organisation des États américains (OEA) sur la sécurité continentale s'est réunie pour débattre de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération et a invité le Président du Groupe d'experts, M. Marín Bosch, ainsi que le Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement à faire un exposé sur la question (pour plus amples informations, voir : http://scm.oas.org/doc_public/SPANISH/HIST_07/CP19169T04.doc).

IV. Mise en œuvre des recommandations par la société civile et les organisations non gouvernementales

A. Asociación de Lucha para el Desarme Civil

Recommandations 4 et 22

68. En mai 2008, l'Asociación de Lucha para el Desarme civil et l'Instituto de Estudios Legales y Sociales del Uruguay ont organisé une première rencontre internationale sur le désarmement intitulée « Foro Internacional Desarmando Uruguay-Armas de fuego, ¿protección o riesgo? » en Uruguay, sous l'égide du Bureau du Président de la Chambre des représentants et du Réseau d'action international contre les armes légères et avec le concours de la Swedish Fellowship of Reconciliation.

B. Antennes de paix

Recommandations 12 et 22

69. En 2007, Antennes de paix a tenu une série de conférences sur la nécessité d'un traité global sur le commerce des armes (à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, à l'occasion du Forum social québécois, et lors de l'Assemblée annuelle des jeunes de la section québécoise d'Amnesty International). Une conférence sur la limitation des armements a également été organisée au Collège Ahuntsic de Montréal, le 13 mars 2008.

C. Ban All Nukes generation

Recommandations 22 et 23

70. En mai 2007, l'organisation Ban All Nukes generation (BANg) était représentée par environ 25 jeunes à la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, lors de laquelle ils ont prononcé un discours devant l'assemblée plénière. Elle a également envoyé une délégation de jeunes qui comptait 80 membres à la deuxième session du Comité préparatoire.

71. En juin 2007, BANg a mis en circulation le DVD multilingue intitulé « Genie in a Bottle – Unleashed », avec le court-métrage du même titre, réalisé par deux garçons de 13 ans originaires des États-Unis, sur l'histoire du « mauvais génie nucléaire », le Manhattan Project et Hiroshima et Nagasaki.

72. En mars 2008, BANg et le projet éducatif allemand intitulé « Atomwaffenpolitik: lernen – erfahren – mitgestalten » (Politique en matière d'armes nucléaires : apprendre – connaître – participer) ont publié une affiche pédagogique sur les armes nucléaires en Europe à l'usage des écoles et pour des ateliers, en anglais et en allemand.

D. Centre international de Bonn pour la conversion

Recommandations 4, 17 et 22

73. Depuis 2006, le Centre dispense des cours de renforcement des compétences sur le contrôle des armes légères et sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, qui sont ciblés sur le Gouvernement du Sud-Soudan et les membres de la société civile soudanaise. Pour de plus amples informations, consulter le site : www.bicc.de/sudan.

74. Le Centre est le cofondateur et le Coprésident d'un organisme de formation (l'Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Training Group) qui a été créé en juillet 2006 et qui a pour vocation d'organiser des cours à l'intention des praticiens, des planificateurs, des formateurs et des décideurs concernés par les questions relatives au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration en élaborant des matériels de formation et des ressources qui se réfèrent aux Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration publiées par l'ONU (www.iddrtg.org).

75. Le Centre a également élaboré, en coopération avec le Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix, et avec le concours de l'Office allemand de la coopération technique, un manuel de formation (à paraître) sur le contrôle des armes légères en Afrique de l'Ouest. Cette publication a été validée lors d'un atelier spécialisé sur ce sujet, qui a rassemblé un certain nombre d'experts de gouvernements et de sociétés civiles de la sous-région à Accra en avril 2007. Voir le site www.bicc.de pour obtenir des informations actualisées.

E. Disarmament and Security Centre

Recommandations 4 et 10

76. Au cours des six dernières années, le Centre a œuvré en étroite collaboration avec le conseil municipal de Christchurch (Nouvelle-Zélande) pour développer les initiatives en faveur de l'éducation pour la paix et le désarmement, qui sont exposées sur le site www.ccc.govt.nz/Christchurch/PeaceCity.

77. Pour célébrer le vingtième anniversaire de l'adoption de la loi qui a fait de la Nouvelle-Zélande une zone exempte d'armes nucléaires et le vingt-cinquième anniversaire de la proclamation par laquelle Christchurch est devenue la première ville dénucléarisée du pays, le Centre a organisé une exposition intitulée Nuclear Free New Zealand au Canterbury Museum de mai à août 2007. À cette même occasion, il a produit un CD/DVD sur le thème de la dénucléarisation (Nuclear Free Nation) à l'intention des établissements scolaires et des associations locales, et une documentation pédagogique (Classroom/discussion activities) pour compléter les ressources qui sont disponibles sur son site Web (www.disarmsecure.org). Le DVD présente un historique sur la question de la dénucléarisation de la Nouvelle-Zélande avec des interviews de militants et des photos de manifestations organisées par le mouvement pacifiste.

78. Le Centre a envoyé des copies du CD/DVD susmentionné, du film Nuclear Reaction, qui montre comment la Nouvelle-Zélande a été dénucléarisée, et du film Tau Te Mauri: Breath of Peace, qui présente huit pacifistes néo-zélandais, à tous les lycées et universités du pays. Un guide de l'enseignant donnant des indications sur

l'utilisation du film *Breath of Peace* en tant qu'outil pédagogique dans le cadre des programmes scolaires actuels a été inclus. Il est disponible à l'adresse : <http://www.disarmsecure.org/publications/papers/index.html>.

79. En août 2007, *Newspapers in Education* a publié un prospectus de huit pages à distribuer dans les écoles, intitulé *Zoned In: Increase the Peace*, qui retraçait l'histoire du mouvement antinucléaire en Nouvelle-Zélande et mettait en valeur le rôle de l'ONU et l'action du Centre.

F. Escola de Cultura de Pau

Recommandations 4 et 23

80. Depuis 2006, l'École met à la disposition du public, sur son site Web, une base de données régulièrement tenue à jour sur les ressources ayant trait à l'éducation pour la paix qui peuvent être utilisées en classe, y compris des exercices de simulation de rôles. Informations disponibles à l'adresse : <http://www.escolapau.org/castellano/programas/dinamicas09.htm>.

81. L'École propose également un certificat de « Culture de la paix » conçu pour les étudiants des deuxième et troisième cycles, ainsi que des cours sur la « culture de la paix et la gestion des conflits » et l'« éducation pour la paix » destinés aux étudiants du premier cycle, et collabore avec les programmes de maîtrise d'autres établissements d'enseignement.

G. Illinois Wesleyan University

Recommandations 4 et 23

82. La Wesleyan University de l'Illinois (États-Unis) a organisé un atelier d'une semaine sur l'héritage d'Hiroshima et de Nagasaki à l'intention des enseignants du 25 au 29 juin 2007. On y a présenté des ressources et des guides de planification pédagogiques sur les questions nucléaires et les enjeux liés à la paix au niveau des collèges et des universités. Pour plus amples informations, voir : <http://titan.iwu.edu/~physique/Hiroshima.html>

H. International Campaign to Abolish Nuclear Weapons

Recommandations 4 et 23

83. Au cours de la période considérée, l'ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons) a produit des brochures succinctes, un mini-magazine, et une plaquette intitulée *Learn Abolition*, qui propose 17 activités aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire, allant du façonnage de symboles de paix en papier en hommage aux victimes d'Hiroshima et de Nagasaki à la simulation d'un débat onusien. Le site Web de l'ICAN est également un instrument pédagogique qui donne accès à des informations à jour en mode interactif. Pour obtenir de plus amples informations, consulter le site : <http://www.icanw.org/>.

I. International Network of Engineers and Scientists against Proliferation

Recommandations 22 et 23

84. Lors de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, l'organisation Ban All Nukes generation (BANg) et l'International Network of Engineers and Scientists Against Proliferation (INESAP) ont organisé une simulation de négociations sur une convention relative aux armes nucléaires avec l'assistance de la Technische Universität Darmstadt (TUD) et de plusieurs autres organismes. BANg était l'initiateur du projet et l'INESAP et le groupe de travail interdisciplinaire de la TUD sur les sciences, les techniques et la sécurité (IANUS) ont fourni un appui administratif et scientifique et les compétences spécialisées requises pour travailler dans le contexte du système des Nations Unies. Le centre de coordination pour les programmes d'études interdisciplinaires de la TUD a mis au point un concept didactique et méthodologique pour la simulation. En outre, une stratégie permettant d'initier les étudiants à la question – à la fois dans le cadre d'un programme d'études à l'Université de Darmstadt et lors de la mission sur le terrain effectuée à Genève – a été établie. L'Institut de recherches sur la paix de Francfort, Pressehütte Mutlangen, le Centre pour la science et la recherche sur la paix Carl-Friedrich von Weizsäcker de l'Université de Hambourg, et l'École internationale de Genève, où la simulation a eu lieu, ont collaboré au projet. On trouvera de plus amples informations à l'adresse : http://www.inesap.org/prepcom08/RADAR_2008-05-15_STD-18.mp3.

J. Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire

Recommandations 2, 4 et 23

85. Depuis 2001, l'Association mène une action éducative sur les aspects de la violence liée aux armes à feu qui touchent à la santé au moyen de conférences, de publications, de formations médicales, de matériels de campagne, des médias, de son site Web, de messageries électroniques et autres supports de communication, ou encore en effectuant des visites auprès des décideurs et des représentants des pouvoirs publics. Elle encourage également la mise en place de programmes d'études sur la prévention de la violence dans les facultés de médecine et les écoles de santé publique, dont le module WHO TEACH-VIP (pour plus amples informations voir : http://www.who.int/violence_injury_prevention/capacitybuilding/teach_vip/en/index.html).

86. Dans le cadre des activités d'information, de sensibilisation et de collaboration qu'elle mène sur le plan international, l'Association contribue activement aux travaux des organisations internationales œuvrant dans le domaine de la santé, notamment en tant qu'organisme doté du statut consultatif auprès de l'Organisation mondiale de la Santé, en participant à des initiatives collectives connexes telles que la Violence Prevention Alliance de l'OMS et en collaborant avec des organismes importants comme celui qui supervise la Small Arms Survey. Les médecins et les étudiants en médecine qui militent au sein de l'Association maintiennent l'attention

du public et des responsables politiques fixée sur les enjeux par le biais d'entretiens avec les médias.

K. James Martin Center for Non-proliferation Studies

Recommandations 2, 21 et 22

87. Le Centre a continué de mettre à jour ses cours d'autoformation pour tenir compte des changements qui sont intervenus dans le domaine de la non-prolifération (pour plus amples informations, voir : http://www.nti.org/h_learnmore/h3_tutorial.html ou <http://cns.miis.edu/cns/edu/learn.htm>).

88. Le Centre a également créé plusieurs bases de données sur le désarmement et la non-prolifération, notamment sur le désarmement nucléaire, la réduction et l'élimination des stocks d'uranium hautement enrichi et la prolifération sous-marine. Pour plus amples informations, voir : http://www.nti.org/e_research/e7_databases.html.

Recommandation 3

89. Le Centre continue de travailler à la traduction de publications en russe et en chinois, y compris les publications en ligne réalisées pour l'Initiative relative à la menace nucléaire. Une terminologie anglais-japonais portant sur la non-prolifération et le désarmement est également affichée sur le site Web de l'Initiative.

Recommandation 4

90. Toutes les publications en ligne du Centre, ainsi que les enregistrements audiovisuels d'une sélection de séminaires et manifestations sont accessibles via le Web et des liens renvoyant à ces documents sont communiqués par courrier électronique.

Recommandation 6

91. Le principal programme éducatif du Centre est toujours sanctionné par le Certificat d'études sur la non-prolifération, délivré par l'École supérieure d'études politiques internationales de l'Institut d'études internationales de Monterey. À ce jour, plus de 300 étudiants ont obtenu le certificat.

92. Le Forum sur les questions essentielles, programme de dialogue et d'échanges du Centre destiné à l'enseignement secondaire, réunit des lycées américains et des lycées russes implantés dans des villes nucléaires de la Fédération de Russie autour de l'étude des questions de non-prolifération et de sécurité internationale. Pour plus amples renseignements, voir : <http://www.criticalissuesforum.org/>.

Recommandations 7 et 13

93. Conformément à une pratique établie de longue date, le Centre a organisé trois ateliers diplomatiques sur le Traité sur la non-prolifération au cours des deux dernières années afin d'offrir aux délégations nationales un cadre officiel pour les échanges de vues sur les questions relatives à cet instrument. Pour plus amples informations, voir : <http://cns.miis.edu/research/npt/index.htm>.

94. Créé en 1991, le programme des bourses de recherche du Centre est conçu pour aider les cadres débutants et ceux qui se trouvent en milieu de carrière à

acquérir les compétences voulues pour exercer une influence positive sur la politique de maîtrise des armements et de non-prolifération dans leurs pays respectifs. Initialement destiné aux spécialistes de l'ex-Union soviétique, puis à ceux de la Chine, ce programme a permis de former plus de 150 boursiers originaires de Russie et des États nouvellement indépendants et plus de 50 spécialistes originaires de Chine. Des stagiaires venant d'autres pays (République de Corée, Suède, Indonésie, Sri Lanka, Afrique du Sud, etc.) ont également l'occasion de participer à cette formation qui est dispensée trois fois par an. En 2006-2008, le Centre a accueilli une trentaine de boursiers.

95. Le programme d'enseignement de l'anglais dans le contexte de la non-prolifération est un cursus de huit semaines de cours intensifs d'anglais deuxième langue conçus pour les biologistes et les chimistes de haut niveau en Russie et dans les États nouvellement indépendants. Le Centre a accueilli plus de 30 boursiers dans le cadre de ce programme en 2006-2008.

Recommandations 19 et 24

96. Le Centre continue de proposer des postes d'assistant de recherche à temps partiel et d'offrir des bourses d'études à temps plein ou à temps partiel aux étudiants de deuxième cycle préparant le Certificat d'études sur la non-prolifération. En outre, depuis 1997, il organise chaque été un programme de formation en cours d'emploi à l'intention des étudiants de premier cycle engagés dans la même filière.

Recommandation 23

97. Dans le cadre de la préparation du Certificat d'études, les étudiants continuent de participer pendant tout un semestre à la simulation d'une négociation d'un traité international ou bilatéral sur le contrôle des armements.

L. Réseau d'action des Philippines sur les armes légères

Recommandations 8 et 12

98. Depuis 2006, le Centre d'éducation pour la paix, une des organisations affiliées au Réseau, propose un module intitulé « Challenging the War System » dans l'ensemble de ses ateliers consacrés à l'éducation pour la paix. On compte, parmi les participants, des enseignants, des prêtres et des religieuses, des séminaristes, des bénévoles de la Croix-Rouge philippine, des étudiants, des fonctionnaires de l'État qui travaillent pour le processus de paix dans le pays et des enseignants d'Asie du Sud-Est, entre autres.

99. Le 8 juin 2008, le Réseau a encouragé des prêtres de différentes régions du pays à lire un message sur la violence armée et sur la nécessité d'une réglementation des armes à feu dans leurs paroisses.

M. Nuclear Age Peace Foundation

Recommandations 4 et 23

100. La Fondation a affiché un certain nombre de supports didactiques sur son site Web, notamment une vidéo intitulée « Nuclear Weapons and the Human Future »,

un exposé en PowerPoint et des sujets de débat. Pour plus amples informations, voir : http://www.wagingpeace.org/nuc_weapons_human_future.php.

N. Reaching Critical Will

Recommandation 4

101. Reaching Critical Will, projet de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, a continué de fournir des informations sur le désarmement par l'intermédiaire de son site Web, qui comprend une page consacrée à l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. Pour plus amples informations, consulter le site : <http://www.reachingcriticalwill.org>.

O. Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest

Section du Burkina Faso

Recommandation 4

102. Dans le cadre de la semaine d'action contre la violence armée, la section du Burkina du Réseau d'action sur les armes légères en Afrique de l'Ouest a mené des activités de sensibilisation, y compris auprès des membres de la société civile.

P. Fondation UMUT

Recommandation 17

103. Depuis 2007, la Fondation UMUT organise des stages de formation sur le traitement de l'information journalistique relative au désarmement et à la violence, intitulés « Personal Disarmament and Violence News », à l'intention des représentants des médias locaux. Le troisième de ces stages a eu lieu le 13 mai 2008 à l'Université Anadolu, en Turquie.

V. Conclusions

104. **Les 34 recommandations de l'Étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, qui s'adressent aux gouvernements, aux organismes des Nations Unies et aux autres organisations internationales et régionales, ainsi qu'aux organisations de la société civile, visent à exhorter l'ensemble des acteurs à prendre acte du rôle éminent que l'éducation et la formation sur ces questions peuvent jouer dans l'édification d'une société bien informée et, partant, d'un monde plus sûr. À l'occasion de l'examen biennal de la mise en œuvre de ces recommandations, il est encourageant de voir que la quantité d'informations reçue était si importante qu'il a fallu les condenser pour l'établissement du présent rapport. Comme indiqué plus haut, on peut trouver un complément d'information sur le site Web du Département des affaires politiques.**

105. **Il est également encourageant que plusieurs gouvernements aient utilisé le cadre de la Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes**

nucléaires chargée d'examiner le Traité en 2010 pour promouvoir les activités d'éducation et de formation dans le domaine de la non-prolifération nucléaire. Comme on l'avait fait précédemment, il y a lieu de noter que la plupart des initiatives consignées dans le présent rapport sont imputables à des organisations de la société civile, qui continuent d'être une source d'inspiration et de jouer un rôle moteur dans ce processus d'éducation.

106. Pour tirer parti de la dynamique du regain d'intérêt que suscite la perspective d'un monde exempt d'armes nucléaires à l'échelle de la planète, il reste encore une tâche immense à accomplir. Certaines des initiatives les plus efficaces, passées ou actuelles, reposent sur des partenariats entre les gouvernements, les organisations internationales et régionales et les organisations de la société civile. Elles peuvent servir de modèle pour les activités futures. L'ONU continuera à rechercher des occasions d'encourager ces efforts de collaboration et de s'y associer.
